Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

Une formation de qualité pour tous

Le 22 août, les élèves vaudois de la scolarité obligatoire et postobligatoire retrouveront le chemin des classes. Le Département de la formation et de la jeunesse poursuit l'accomplissement de ses missions, tant par l'évolution des moyens d'enseignement que par les développements des outils pédagogiques, organisationnels et législatifs, avec le souci constant d'offrir une formation de qualité tout en veillant à l'égalité des chances.

L'année scolaire 2005-2006 débutera le lundi 22 août avec, pour le domaine de la scolarité obligatoire, 65'822 élèves dont 28'958 suivront l'enseignement primaire et 36'864 le secondaire. A ceux-ci s'ajoutent les 14'164 élèves du cycle initial, ce qui porte le nombre total d'élèves à 79'986. Les effectifs de cette année sont légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière, qui comptait 80'219 élèves. Plus précisément, il s'agit de 160 élèves de moins au primaire, et 77 élèves au secondaire.

Au sein de la formation postobligatoire, les gymnases comptent 8'926 étudiant-e-s inscrit-e-s, contre 8'433 l'année dernière. Dans le secteur de l'apprentissage, ce sont 4'977 nouveaux contrats qui sont signés en date du 12 août, soit 301 de plus que l'année dernière à la même date. Finalement, l'Office de perfectionnement, de transition et d'insertion professionnelle compte à ce jour 1'204 élèves inscrits alors qu'ils étaient 1'114 l'année dernière. Pour la formation postobligatoire, il convient également de relever que le DFJ, grâce à la complémentarité de ses structures et avec l'appui des services partenaires des Départements de l'économie ainsi que de la santé et de l'action sociale, est à même de répondre à l'ensemble des besoins de formation et d'appui du secteur postobligatoire.

Les chiffres définitifs tant pour l'enseignement obligatoire que postobligatoire seront connus et communiqués cet automne.

Sur le plan législatif, la rentrée 2005 voit l'entrée en vigueur du nouveau Cadre général de l'évaluation et de son règlement d'application. Afin d'informer les parents des élèves, une brochure sera distribuée lors des réunions de début d'année. Relevons également que la cheffe du DFJ a rencontré au cours du printemps l'ensemble des enseignant-e-s et les autres professionnel-le-s concerné-e-s par l'école à ce sujet. Les questions les plus fréquemment posées lors de ces rencontres ont été regroupées dans une " foire aux questions " qui sera accessible sur Internet à l'adresse www3.dfj.vd.ch/faq/index.php.

Sur le plan pédagogique, la rentrée se caractérise en particulier par la poursuite des efforts en faveur de l'apprentissage de la lecture, assise fondamentale pour l'ensemble de la scolarité. A cet effet, le nouveau dispositif d'évaluation prévoit que tous les élèves doivent avoir atteint les objectifs en lecture pour être promus du CYP 1 au CYP 2, cette exigence s'accompagnant de mesures d'appui pour les élèves en difficulté. En outre, une épreuve cantonale de référence sera passée à la fin de la première année du CYP 1, pour détecter suffisamment tôt d'éventuelles difficultés et prendre les dispositions adéquates.

Le Département de la formation et de la jeunesse poursuit l'accomplissement de ses missions, avec le souci constant de développer une formation de qualité tout en veillant à l'égalité des chances.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 août 2005

DFJ, Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département, Rue de la Barre 6, 1014 Lausanne, tél. 021 316 30 01 www.dfj.vd.ch pour l'ensemble du dossier de presse

Doc I rentrée 2005
Doc II rentrée 2005
Présentation rentrée